

Image not found or type unknown



Eclaircissement et orientation

Par **dihcar**, le **05/12/2011** à **19:48**

ma mère de nationalité française
je suis majeur marie résidant en algerie
j'ai un livret de famille avec mon père et ma mère édite par nante
est ce que je jeux obtenir la nationalité française
et mes enfants aussi ont le droit?.

merci de votre éclaircissement et orientation.